



PRÉAVIS 03/2021 RAPPORT DE GESTION 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs en vos charges et fonctions,

La commission des finances/gestion a siégé le 19 avril dernier à la buvette de la salle de spectacle de Renens ainsi que le 28 avril dans la nouvelle salle de réunion du bâtiment de la Meunière à Prilly.

Renens - François Delaquis, Président	Ecublens - Alain Blanchoud, Rapporteur
Bussigny - Michael Wyssa	Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna
Chavannes - Nicolas Rayroud	Saint-Sulpice - René Piller
Crissier - Patrick Martin	Prilly - Aucun membre assermenté

À la suite de la séance du 19 mai une liste de question a été envoyée au Codir.

Voici les questions/réponses retenues par les commissaires lors de la séance du 28 mai en présence de Michel Farine, Président du Codir et de Pierre Mühlethaler membre du Codir, accompagnés du Major Frédéric Schaer commandant de la POL du Plt Jacques-André Chappuis responsable finance de la POL.

En préambule

La Commission de gestion constate avec satisfaction que la version du rapport de gestion qui a été envoyée aux membres du Conseil intercommunal se rapproche plus d'un rapport d'activité classique alors que la Cogest avait reçu un magazine d'information contenant des pages entières de photos, d'interviews allant toutes dans le sens de l'autosatisfaction.

Travaux de la Commission

Les commissaires ont examiné les points suivants :

Quelles sont les demandes qui ont été faites directement par les Conseils communaux et/ou les Municipalités des communes affiliées à PolOuest et quelles en a été le résultat ?

Pour Conseil communal de Renens :

- Interpellation / Mise au clignotant de la signalisation lumineuse pendant la pandémie – Évaluation de la dangerosité, évolution du nombre d'accidents
- Pétition / Pour l'installation d'un passage pour piétons à l'avenue du 1er Mai
- Interpellation / bruit et vitesse à l'avenue de Longemalle – Action de la police ?
- Qualité de la réponse de la police suite aux doléances d'un habitant
- Interpellation / étude pour mise à sens unique du chemin de St-Georges
- Question simple / communiqué de presse de la POL sur le bilan des actions POL sur les nuisances des véhicules – détail des chiffres pour Renens

GOGEST Renens

- Réglage des phases de la signalisation lumineuse
- Macaron – liste de types de macaron disponibles et quantité délivrée
- Littering – Combien de contraventions dressées + raison du faible chiffre d'amendes infligées
- ASP – Répercussion sur le contrôle du stationnement suite aux licenciements
- REGIO – Quelle est la plus-value
- Fermeture du Ptap de Chavannes – Quelles répercussions ?
- COVID – Combien de contrôles ont-ils été effectués ? Par combien de contrôleurs ?
- Incivilités – Sont-elles en augmentation ? Comment la POL y a fait face ?

Résultats :

Objets du conseil :

- Étude de l'objet, regroupement des éléments de réponse, formulation par écrit d'une proposition de réponse

GOGEST :

- Étude des questions écrites, regroupement des éléments de réponse, formulation par écrit d'une proposition de réponse + participation à la séance de la COGEST afin de répondre aux questions complémentaires.

Pour chaque commune il y a un répondant quelle a été le rapport d'activité pour chacun de ses répondants ?

L'activité des répondants varie fortement d'une commune à l'autre. Une tendance déjà amorcée depuis plusieurs années va vers une diminution, voire l'arrêt de leur activité au profit d'une relation directe entre les services communaux et ceux de la POL. Au vu de cette évolution, il a été décidé, à compter de la nouvelle législature, de supprimer ce rôle. L'activité des répondants se retrouve synthétiquement dans les rapports de gestion des communes à l'exception de Bussigny et Chavannes-près-Renens.

Organigramme page 4.

La Cogest souhaiterait avoir en regard des EPT autorisés, les EPT réels au 31.12.2020

TABLEAU DES ETP

Services et divisions	DO	Réels
SERVICES Direction/EM	16,60	16,70
6000 Commandement	4.40	4.40
6000 Ressources humaines	3.40	3.50
6000 Finances	1.00	1.00
6000 Formation	1.00	1.00
6000 Développement et exploitation	3.80	3.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	3.00	3.00
POLICE SECOURS	82,00	78,26
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	3.00	3.00
6100 Unités d'intervention	71.00	68.26
6100 Centrale	1.00	0.00
6100 Aspirants de police	5.00	5.00
POLICE PROXIMITE	45,50	42,90
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00
6100 Unités territoriales	30.00	27.60
6100 Unité trafic	9.50	9.50
6100 Unité prévention	4.00	3.80
POLICE ADMINISTRATIVE	17,00	15,80
6050 Chef division	1.00	0.90
6050 Chancellerie	5.00	4.90
6050 Commission de police (et sous-chef division)	5.00	4.00
6050 Police du commerce	6.00	6.00
TOTAL	161,10	153,66

VŒUX : La CoGest 2020 aimerait retrouver ce tableau tous les ans dans le rapport de gestion afin de pouvoir suivre l'évolution du personnel sur plusieurs années

Quelle est la fonctionnalité de l'unité C "Développement & Exploitation" avec 3.8 EPT
Raison d'être et mission générale du service :

Assurer la gouvernance dans le domaine du développement et de l'exploitation.

- assurer la gouvernance des infrastructures informatiques
- assurer la logistique, la maintenance et l'intendance
- assurer l'exploitation des différents locaux
- assurer une veille technologique
- analyser le renseignement

Page 6

Pourquoi a-t-on abandonné la mise en place d'une gestion de la qualité fixée comme priorité en début de législature ?

Dans le bilan intermédiaire du PL 16-21 (RG 2018) les explications suivantes sont apportées concernant la renonciation d'un projet qualité :

« Il a également préféré remettre à plus tard la mise en place d'un système global de gestion de la qualité, les avis sur l'urgence et la nécessité d'un tel système - au regard de l'investissement qui en résulte - n'étant pas unanimes au sein du Comité de Direction. »

En quoi le projet REGIO le remplace avantageusement alors que ce projet est lui venu en fin de législature et n'a pas de volet qualité du travail ?

Regio a été annoncé en juin 2018, soit en cours de législature et non pas en fin de législature.

Les avantages de ce dernier se distinguent au travers de trois éléments en comparaison du projet reporté :

- Unanimité du CODIR pour mener Regio ;
- Moindres coûts du projet dans une période où les communes attendaient de la POL un budget sans augmentation
- Regio est un projet d'intérêt général OPV mais qui profite également à l'intérêt particulier de la POL et du District (prestations aux citoyens)

Page 17

L'audit dont il est fait mention parle d'opportunités d'amélioration toujours possibles et de recommandations.

Mais lorsque l'on lit l'audit il est constaté :

- Le pilotage formel des activités de surveillance réalisé par l'administration intercommunale est incomplet ;
- Le degré de gravité des infractions n'est pas défini ;
- L'administration intercommunale ne vérifie pas que sa politique de financement respecte les principes de légalité et de couverture des coûts ;
- L'Association gère de manière trop informelle les conflits d'intérêts ;
- La transmission d'information par la Pol à la PCC est partielle

Quelles les sont les mesures qui ont déjà été prises en 2020 et quel est le calendrier pour remédier aux autres « dysfonctionnements »

	Recommandations	Mesures correctives	Par qui	Suivi au 31.12.2020	Délai
1	Mettre en place une planification formelle des activités de surveillance des établissements	Fixer des objectifs annuels	CPA CPolcommerce	Fait	
		Planifier les activités	CPolcommerce	A planifier Post-Covid	
2	Réintroduire un système d'information permettant de recenser l'ensemble des activités de surveillance	Adapter le fichier des établissements	CPolcommerce	Fait	
		Tenir à jour le fichier des établissements	CPolcommerce	Permanent	
3	Mesurer le travail réalisé	Elaborer un tableau de bord	CPA	A faire	06.2021
		Mettre à disposition les résultats	CPA	Annuellement	
4	Déterminer le niveau de gravité pour tous les types d'infractions	Discuter des infractions constatées lors de la séance des inspecteurs	CPolcommerce	Hebdomadaire	
		Elaborer une table de gravité en fonction des principales infractions constatées	CPA CPolcommerce	A faire	12.2021
5	S'assurer périodiquement que notre politique de financement soit conforme aux principes légaux et de performance	Calculer annuellement le ratio charges/produits	CPA	Annuellement	
		Communiquer les résultats	CPA	Annuellement	
		Adapter si nécessaire nos bases légales	CPA CODIR	Selon décision	
6a	Revoir les normes en vigueur en matière de gestion du risque de conflits d'intérêts et de compléter ces normes	Rédiger un code de comportement	RRH CPA	A faire	12.2022
6b	Sensibiliser le personnel à la thématique des conflits d'intérêts	Sensibiliser le personnel lors de l'entrée en service	RRH CPolcommerce	Fait	
		Mettre sur pied un module de formation	CFormation RRH CDiv	A faire	12.2022
7	Communiquer à la PCC les informations prévues par le cadre légal	Informar le personnel	CPA CPolcommerce	Fait Rappel périodique	

Pour mémoire : Le Tribunal fédéral a annulé en 2020 le jugement concernant l'inspecteur de la police du commerce qui était accusé d'abus d'autorité, violation du secret de fonction et corruption passive.

Où est-t-on avec cette affaire aujourd'hui et y-a-t-il eu un audit interne ou externe sur cette affaire au moment des faits ?

- À titre liminaire, le TF a annulé la condamnation pour abus d'autorité et violation du secret de fonction mais pas celle pour corruption passive.
- Pour nous cette affaire a pris fin le 25 juillet 2019 avec la démission de ce collaborateur avec effet immédiat.
- Il n'y a pas eu d'audit au moment des faits au vu, d'une part, de l'enquête pénale en cours et, d'autre part, des faits reprochés quelque peu nébuleux (le jugement du TF a confirmé par la suite ce fait).
- Il n'en demeure pas moins que, comme l'a mentionné la cour des comptes lors de son audit de la police du commerce, l'association devra revoir et compléter les normes en vigueur liées aux conflits d'intérêts et mieux former les collaborateurs à cette thématique.

La mise en place d'un projet "contrôle de qualité" abandonnée en 2017 aurait certainement pu établir ces faits avant que le publique apprenne ces indécidatesses par voie de presse.

Page 20

Comment sont financées les bornes de recharge pour les véhicules électriques qui ont été installées à Renens et Ecublens. ?
Sur quel compte figure cette dépense ?

- Les bornes (station de charge) ont été achetées au travers du compte achat de véhicule 6001.3115.
- Les travaux de génie civil pour le tirage des câbles d'alimentation, du compteur à la station de charge, ils ont été pris dans le compte aménagement et entretien des bâtiments 6001.3141.

Page 21

Ici l'on parle de 40h hebdomadaires consacrées à la coordination et la consultation des dossiers liés aux chantiers du tram et BHNS.

Combien d'ETP travaillent sur ces projets ?

La gestion des gros chantiers que sont le t1 et le BHNS sont gérés par un collaborateur avec le soutien de ses collègues répondants auprès des communes de Renens, Prilly, Crissier et ce en fonction des différentes zones de chantier réparties sur ces communes.

Quel est le cahier des charges des 7.5 EPT rattachés à la signalisation ?

- 5 ETP - policiers et civil - en charge de la signalisation routière et des chantiers
- 2 ETP – ASP - appui technique à l'unité
- 0,5 ETP – civil – appui administratif à l'unité

Une explication est demandée sur les 2 tableaux en rond du haut de la page.
Exemple : dans un on a 5 aspirants (coloration brune et dans un autre 11 ASP en bleu)

Aspirants = aspirant de police / ASP = assistant de sécurité publique

Projet Regio

La Commission a eu une longue discussion au sujet du projet Regio.

Si d'un point de vue organisationnel et technique la Commission y voit de nombreux avantages avec le peu d'information dont elle dispose, les commissaires déplorent qu'il n'y ait toujours pas eu de préavis sur lequel le Conseil intercommunal ait eu à se prononcer.

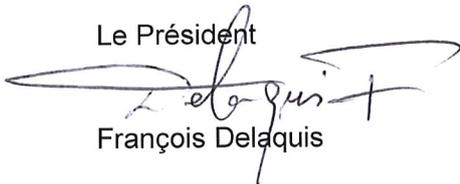
De l'avis de la Commission ce projet n'est piloté que sous son angle technique et sous la forme centralisatrice, il y manque la conduite politique car de nombreuses questions n'ont pas encore trouvés de réponse comme par exemple le financement.

CONCLUSIONS :

Les membres de la Commission de gestion présents lors de ces séances sont satisfaits des réponses apportées à l'ensemble de leurs interrogations.

Les commissaires approuvent, à l'unanimité des membres présents, les conclusions de ce préavis et vous demandent d'en faire autant.

Le Président



François Delaquis

Le Rapporteur



Alain Blanchoud